

ABONNEMENTS
 Par 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 16.30 8.40 4.20 1.40
 ÉTRANGER 32.40 16.20 8.10
 On peut s'abonner dans tous les
 Bureaux de poste suisses, avec
 une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
 Administration
 et Annonces 87
 CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura-Bernois . . . Fr. 0.18
 Minimum par annonce » 1.80
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 0.50

LA SENTINELLE de ce jour
 paraît en 6 pages.

BASTEIRO

Les uns ne veulent voir dans le dernier congrès de Berne que des social-patriotes impénitents. Nous avouons qu'il y en avait et que Branting ne nous a pas laissé une impression très favorable.

D'autres ne veulent voir que des socialistes indiscutables et dignes de toute confiance et de toute admiration. Nous avouons que des hommes comme Adler, comme Kautzky, comme Eisner, comme les minoritaires de France nous ont plu profondément.

Nous n'aurions pas toujours été en communion d'idée absolue avec les uns ou les autres et s'il fallait chercher ce qui peut nous séparer et nous différencier de tel ou tel groupe, nous y parviendrions, quitte à nous isoler.

Ce rôle prétentieux ne nous plaît point. Nous le laissons aux Cimirouds modernes jouant aux irréductibles. Il y a des attitudes qui, au lieu d'attirer, repoussent, parce qu'on y sent ou l'orgueil ou le fanatisme.

Nous avons d'ailleurs constaté combien on risque aussi de prononcer des excommunications majeures contre des gens qui valent infiniment mieux que ceux qui les condamnent.

Nous avons entendu Rosa Bloch dire en parlant de ceux qui étaient au congrès : Tous ces traitres ! Qu'on me permette d'en présenter un aux lecteurs de la « Sentinelle ». Ils comprendront mieux ensuite mon attitude.

Basteiro était délégué espagnol. Grand, bien bâti, à la figure mince, aux traits très fins, à l'œil noir, brillant, mais bon et se prêtant si bien au sourire décevant d'une solide rangée de dents blanches, Basteiro est professeur de philosophie à l'université.

Ce n'est pas son meilleur titre. Celui qui nous l'a rendu si profondément sympathique est de tout autre nature. Voici :

En 1917, l'Espagne fut agitée par des mouvements politiques assez profonds. Le trône chancelait. L'armée renouait. Les ministères se succédaient. Les ouvriers protestaient. La vie économique était lourde. On recourut à la grève générale. Difficile solution dans ce pays réactionnaire où les monarchistes et les cléricaux sortent à peine de siècles d'absolutisme cruel. Une proclamation fut lancée, signée de quatre noms, parmi lesquels ceux de Basteiro et de Cavallero, tous deux à Berne. Le second est à la tête du mouvement syndical.

Le gouvernement lança des mandats d'arrêt. Nos camarades furent arrêtés après quelques jours de poursuite, jetés en automobile, entourés de troupes et dirigés sur la prison. Si la foule les avait reconnus et eût tenté de les sauver, l'ordre était de les fusiller. Elle ne les reconnut pas et ce fut un bonheur.

Les quatre prisonniers parurent en conseil de guerre. On s'attendait au peloton d'exécution. Un d'entre eux a quatre enfants.

Le tribunal militaire fut clément : Il les condamna à la prison à perpétuité.

Les élections survinrent. Les ouvriers portèrent les quatre condamnés comme candidats socialistes. Les quatre furent élus. Alors commença en Espagne une campagne épique en faveur de l'immunité. Sur plus de quatre cents députés, il n'y a que six socialistes. Et cependant l'immunité finit par triompher et les quatre prisonniers de Grenade, après des scènes touchantes, quittèrent leur geôle. Un voyage triomphal les amena à Madrid où leur siège les attendait.

Ces quatre hommes reprirent leurs fonctions, l'un sa chaire de philosophie, l'autre le secrétariat syndical, un troisième son bureau à la gare et le quatrième je ne sais quoi.

Nous admirons en passant ce geste libéral de la vieille monarchie sur laquelle reposent cependant tant de sombres siècles d'histoire. La démocratie suisse, les démocrates ridicules de la Suisse romande, avec leur esprit vindicatif, sec, étroit, mesquin, peuvent prendre une belle leçon.

Et nous disons, nous, en terminant, que ce n'est pas sans quelque tristesse que nous ne pûmes modestement aller nous asseoir au côté de Basteiro, pendant le congrès international, apporter notre collaboration à ceux qui le fréquentèrent dans le seul but d'écartier les nuages noirs s'amoncelant au ciel social.

— Je vous comprends, nous a dit Morgari, mais j'ai reçu le mandat de m'abstenir.

Soit, camarades abstentionnistes, mais les choses pressent, il faut courir ou perce le danger et pour cela ne point trouver au-dessous de sa dignité de s'asseoir au côté de Basteiro, même si on s'appelle Robert Grimm, Schneider ou Steiger.

E.-Paul GRABER.

La conquête de l'air

Un aéroplane géant. — On annonce de Londres les prochains essais d'un avion géant qui comporte comme dimension 45 mètres d'envergure, 23 mètres de longueur. C'est un triplan muni de 6 moteurs de 500 chevaux chacun, dont la vitesse atteindrait 160 kilomètres à l'heure. Cet avion serait un des derniers modèles d'avions de bombardement non utilisés après l'armistice. Le poids utile transporté par l'appareil atteindrait 6 tonnes.

L'actualité

Les gazettes bien pensantes publient encore des colonnes sur l'attentat commis contre Clemenceau. Nous apprenons ainsi que l'éminent homme d'Etat a passé la journée dans un fauteuil de sa chambre à coucher. L'inaction lui pèse. Il est probable que la conférence de la paix suspendra quelques jours ses travaux, en raison de l'absence de M. Clemenceau. Celui-ci déclare que sa blessure n'est rien, mais elle le fait violemment souffrir. Il compte aussi que l'attentat dont il a été victime stimulera les autres hommes d'Etat à régler rapidement les questions en suspens. La presse parisienne souligne la réprobation et l'émotion de la France, à la nouvelle de l'agression.

L'« Humanité » écrit : « M. Clemenceau était hier notre adversaire déterminé et redoutable. Il le restera demain. Nous n'en sommes que plus libres pour flétrir sans réserve l'imbécile attentat auquel vient heureusement d'échapper sa personne et dont le dément seul peut croire qu'il était de nature à tuer sa politique. »

L'Assemblée nationale allemande continue ses débats. M. Mayer fait le sombre tableau de la situation économique. Si l'on n'arrive pas à assurer la situation jusqu'à la prochaine récolte, des millions d'Allemands mourront de faim. Seules la suppression du blocus et une paix rapide peuvent améliorer cette perspective. On évalue à dix milliards des dommages à payer pour les régions occupées. Erzberger déclare :

« Le gouvernement saisit cette occasion pour envoyer aux frères de la rive gauche du Rhin un cordial salut. Décréter un blocus moral n'est pas possible à l'ennemi. Nous nous sentons unis avec les frères de la rive gauche du Rhin. La transgression des conditions d'armistice dépasse toute mesure supportable. Le président de la direction des chemins de Sarrebruck est maintenant condamné à huit jours d'arrêts à domicile parce que dans l'opinion des Français il n'a pas agi avec assez d'énergie sur les ouvriers des chemins de fer pour introduire la journée de 10 heures à la place de la journée de 8 heures. »

Il s'élève contre les prétentions annexionnistes sur le territoire de la Sarre. Il considère la lutte contre le bolchévisme dans l'est comme une tâche des plus importantes.

Le gouvernement allemand projette une loi contre les crimes spartaciens. A Barmen, les spartaciens ont occupé pendant la nuit la gare et les édifices publics et ont désarmé la garde de police. Beaucoup d'exploitations ont été contraintes de cesser le travail. Il en est de même à Elberfeld.

Le bruit court qu'il y aurait eu entre Bottrup et Starkeade une bataille entre spartaciens et troupes du gouvernement au nombre de 5000 hommes environ pour chaque partie.

A Hanau, le lazaret et un château ont été pillés. Des rencontres et des coups de feu ont été échangés entre des troupes du gouvernement et des soldats licenciés. Huit morts sont restés sur le terrain.

Cour d'assises du canton de Neuchâtel

Audience du jeudi 20 février 1919

Après avoir renvoyé à une prochaine session l'affaire Senn-Gattiker pour permettre à l'avocat de Gattiker de prendre connaissance du dossier, la cour aborde la cause en laquelle Berberat est accusé d'abus de confiance et de vol d'objets saisis.

Berberat a déjà subi maintes condamnations pour vol et abus de confiance. En 1915, sortant d'une des maisons centrales de France, où il avait purgé deux ans de prison, il arrive en Suisse et trouve immédiatement des industriels et des commerçants prêts à lui livrer toute la marchandise qu'il désire. La maison Keller et Co lui livra un mobilier de bureau d'une valeur de 1600 francs, sur lequel elle garda le droit de propriété jusqu'au paiement. La maison Studli Adam, de Soleure, lui remet des tours Revolver à placer.

Berberat veut monter « une affaire », il a besoin d'un mécanicien ; il trouve un associé en la personne de Voirol et chacune des parties contractantes s'engage à apporter dans l'entreprise la somme de 6530 fr. 30.

Berberat, qui n'a pas un sou vaillant, apporte à la société commune le mobilier qu'il doit et sur lequel la maison Keller a conservé son droit de propriétaire et les tours que la maison Studli lui a remis en dépôt.

La nouvelle association si sommairement bâtie eut courte vie et fut déclarée en liquidation. Meubles et tours faisaient partie de l'avoir de la maison, mais étaient encore dus complètement par Berberat. De plus, un tour séquestré par l'Office des poursuites a été vendu après le séquestre.

La cause est difficile à défendre. Me Loewer tente de démontrer que si « l'affaire » avait réussi, Berberat aurait pu payer le mobilier et les tours avancés par lui comme part sociale. C'était sa propriété bien qu'il ne l'ait pas encore payée.

...Mais « l'affaire » n'a pas réussi et Berberat a disposé des biens qui lui avaient été confiés comme s'ils avaient été les siens propres.

Le jury ramène donc un verdict de culpabilité et la cour condamne Berberat à un an de réclusion, moins la préventive et à dix ans de privation des droits civiques.

La session est terminée à 4 heures et demie ; elle n'a été ni fatigante, ni palpitante d'intérêt.

Un différend franco-américain

De l'« Humanité », sous la signature de Daniel Renoult :

Deux journaux, le « Figaro » et les « Débats », ont fait allusion à certains « nuages » qui se seraient élevés entre l'Amérique et la France.

Des nuages ? Des difficultés subalternes ? Des froissements d'amour-propre ? Rien de tout cela n'existe entre le gouvernement français et le peuple américain.

Mais il s'agit, et nous tenons à le dire, puisqu'aussi bien d'autres journaux français en ont parlé, d'un grave et profond conflit moral.

Les Américains qui s'étaient levés aux appels de Wilson, qui croyaient aller combattre sur le vieux continent pour la liberté et la justice, s'aperçoivent maintenant qu'ils n'ont fait que participer à une guerre « comme les autres », pareille à toutes celles que les rois et les gouvernements de proie se livrent depuis le commencement des sociétés humaines, et qui doit se terminer, selon l'usage immémorial, par une opération de rapine.

Le désenchantement est rude. La presse américaine le traduit. Elle dit sa douloureuse surprise devant le débordement de tous les impérialismes. Elle montre — nous avons les extraits des journaux sous les yeux — l'Angleterre qui ajoute à son immense empire la Mésoptamie, l'Arabie, la Perse, les colonies allemandes d'Afrique ; l'Italie qui, contre le droit des Yougo-Slaves, s'appropriera les rives de l'Adriatique ; la France qui va voler le bassin de la Sarre à l'Allemagne, comme les pangermanistes voulaient nous voler le bassin de Briey.

L'Amérique, qui est entrée en guerre sans arrière-pensée impérialiste, et qui ne veut pas profiter de la victoire pour s'emparer de territoires qui ne lui appartiennent pas, a le droit de s'indigner devant l'étalage cynique de toutes ces convoitises.

C'est ce sentiment qui a provoqué la campagne de presse dont nous voyons aujourd'hui certains journaux français s'émouvoir.

Cette campagne a aussi une autre cause et les journaux nationalistes français la connaissent bien.

Depuis que le président Wilson siège à la Conférence et qu'il lutte pied à pied contre M. Clemenceau, et parfois contre M. Lloyd George, pour défendre les principes contenus dans ses fameuses propositions, il est combattu tantôt avec violence et tantôt sournoisement par cette abominable presse bourgeoise qui est la honte de notre pays. Chaque jour, tous les journaux de la réaction et tous ceux qui prennent leur mot d'ordre chez M. Mandel attaquent le Président, cherchent à ridiculiser son action, tandis qu'ils en censent M. Clemenceau.

Les journalistes américains n'ont pu négliger cette campagne systématique dirigée contre le président Wilson.

L'opinion américaine, informée par eux, s'étonne et s'inquiète. La révélation de l'esprit impérialiste des gouvernements alliés, la critique de la politique réactionnaire du gouvernement français et des procédés spéciaux qu'il emploie provoquent nécessairement dans cette opinion de nouveaux courants.

Nous ne pouvons pas nous plaindre qu'on dise la vérité aux Américains, qu'on leur dénonce ce qui, chez nous, est méprisable. Mais nous espérons que le peuple d'Amérique comprendra que M. Clemenceau, M. Mandel et ses journalistes ne représentent pas toute la France.

Conseil général

de la Commune de La Chaux-de-Fonds

Séance du 20 février 1919

Traitement des maîtres de l'Ecole d'art

La commission déclare que ce problème est compliqué. Il n'a pu être résolu définitivement, car il faut tenir compte d'éléments divers très nombreux. Les propositions faites de payer les maîtres pratiques de 110 à 145 fr. de l'heure et les professeurs de 130 à 165 fr. ne sont que provisoires.

Henri Hertig parle en faveur de l'unification des traitements entre maîtres de pratique et professeurs. Il se demande en outre si dans l'avenir l'Ecole d'art ne devrait pas être réunie au Technicum.

M. Payot estime que le premier de ces problèmes mérite d'être vu de près. Il voudrait qu'une commission s'occupe de la répartition des heures qui semble être très malheureuse en cette école.

Arthur Luginbuhl relève, ainsi que M. Buhler, rapporteur, certaines anomalies.

Paul Graber demande que ces difficultés et l'étude de l'unité des traitements soit renvoyée par les soins du Conseil communal aux commissions de l'Ecole d'art, du Gymnase et de l'Ecole de commerce.

La proposition de M. Payot n'est pas adoptée.

Perception de taxes sur les concerts, spectacles
 Julien Dubois rapporte et fait remarquer que nous nous trouvons en face d'un impôt indirect injuste, tracassier et bureaucratique. Le plaisir est nécessaire à l'homme. Mais le projet frappe la conférence aussi. En outre, ce sont les petites ressources qui seront le plus frappées.

M. Paul Buhler fait un rapport... de majorité déclarant que la soif de jouissances est trop

grande et que le plaisir n'est pas un objet de nécessité. C'est jouer avec les mots que de parler de tracasserie et d'inquisition. L'expérience est concluante à Lausanne.

Paul Graber combat le projet qui est arbitraire parce qu'il ne frappe qu'une partie du plaisir sans compter qu'aucune raison n'explique pourquoi on imposerait celui-ci.

M. Greutter profite de l'occasion pour regretter qu'on fasse un sacrifice de 1500 fr. en faveur de la représentation théâtrale de jeudi prochain ! Ouf !

M. Vaucher défend son projet qu'il trouve excellent.

M. Matthias défend, lui, la subvention en faveur d'Andromaque jouée au Théâtre. Félicitations !

J. Stauffer légitime le crédit de 500 fr. demandé à ce sujet.

Paul Graber relève un argument de M. Vaucher qui a déclaré que ce seront les petites ressources qui fourniront le plus clair de ce revenu. Il relève ce qu'il y a de peu moral de frapper de saines distractions et de ne pas frapper d'autres qui sont malsaines.

M. Payot estime qu'il est du devoir de chacun de fournir des ressources. On frappe... ce qu'on peut !

M. Perrin rappelle que ce produit devrait être attribué à l'assistance. Si pauvre que l'on soit, il y a toujours plus pauvre que soi. Il faut tenir compte en outre du côté pratique, du contrôle possible. C'est un acte de solidarité.

J. Dubois démontre par des faits précis combien cette mesure frapperait les petites bourses.

Fritz Eymann ne veut pas qu'on introduise cette multitude d'impôts indirects et cela d'autant que la fortune n'est pas suffisamment contrôlée.

La discussion s'allonge et permet à M. Perrin de déclarer que lui est prêt à verser son sou ! Par 24 voix contre... 9 l'entrée en matière est repoussée.

Machines et ventilateur au Technicum

13,250 fr. sont votés pour l'achat d'une fraiseuse Pilatus, d'un diviseur pour la dite et pour l'installation d'un ventilateur pour la grande cheminée.

Compte-courant des Services industriels

Nous avons depuis 1913 un crédit en compte-courant de 900,000 fr. Les circonstances de guerre, exploitation de tourbe, mines de Semsales, renchérissement du charbon (six fois le prix d'avant-guerre), emploi de la sciure de bois, etc., extension du réseau, nous obligent à modifier ce crédit et à solliciter un montant de crédit de 1,800,000 fr. au lieu de 900,000.

Chauffage de l'Hôpital

Il s'agit d'une facture tardive concernant le chauffage de l'Hôpital en 1918 et se montant à plus de 41,755 fr. 75. Un crédit supplémentaire est accordé.

Acquisition du domaine Perret-Michelin

Le Conseil communal propose d'acheter 179,457 m2 de terrain pour la somme de 700,000 fr. C'est une excellente affaire et le Conseil communal reçoit des remerciements et entend des vœux concernant l'esthétique et l'hygiène de la ville de MM. Tell Perrin, Paul Graber et Dr Bolle. Ed. Breguet annonce que le Conseil communal s'est déjà approché des architectes à ce sujet. On parle de bains de soleil, de parcs, de cité-jardin. Un Eldorado ! C'était le moment qu'on renonce aux rues... radicales. La propriété collective est en bonne voie : C'est l'esprit nouveau qui souffle. Le crédit, comme la proposition Perrin d'ouvrir un concours pour l'extension du plan de la ville sont votés à l'unanimité.

Augmentation du capital de

l'Electricité Neuchâteloise S. A.

Il s'agit d'un crédit de 100,000 fr. à ouvrir en faveur de l'E. O. S. (Energie de l'Ouest suisse) au capital de 5 millions. Cette entreprise installera trois grandes lignes : 1. Fribourg-Lausanne-Genève ; 2. Fribourg-Jura-Neuchâtelois-Bâle ; 3. Fribourg-Valais.

En plus de ces 100,000 fr., la Commune prendra 55 actions de 1000 fr.

Ce projet permet à MM. Buhler et Payot de parler savamment du continu, de l'alternatif et du triphasé. Le Conseil écoute avec un plaisir béat.

Crédit en compte courant de la Commune à la Banque cantonale neuchâteloise

Le crédit actuel de 900,000 fr. serait porté à 1,700,000 fr. M. Erné est inquiet du monopole accordé à la Banque cantonale et provoque une discussion en demandant qu'on tienne compte des autres banques.

M. Perrin voudrait savoir si d'autres établissements pourraient faire des conditions avantageuses.

M. Erné parle de principe. Paul Graber reconnaît que la Banque cantonale doit avoir des faveurs comme établissement... collectif. Cependant, il faut profiter de la concurrence des établissements bancaires et solliciter leurs offres.

Edmond Breguet défend la Banque cantonale. La proposition Erné est repoussée par 20 voix contre 7.

Interpellation Paul Graber

sur la légalité des gardes civiques
 Bien intéressant débat pour terminer la séance qui dura jusqu'à minuit. P. Graber, après avoir démontré que cette organisation n'est pas constitutionnelle, puisque c'est le gouvernement qui

est chargé du maintien de l'ordre et de la tranquillité, établit le danger de ces troupes armées en rappelant la paix armée d'avant-guerre aboutissant à la guerre. Il l'établit encore en faisant remarquer qu'une police organisée par un camp ne saurait agir correctement et risquerait beaucoup plus de provoquer un conflit que d'en éviter. Ce déploiement de violence est condamnable légalement, moralement et pratiquement. S'il n'en est pas résulté de conflit, c'est que, dit P. Graber, nous avons refusé de suivre cette voie.

MM. Bolle et Perrin, les deux docteurs en droit, ne répondent pas catégoriquement sur le point constitutionnaliste. Le premier soutient que les gardes blanches étaient en cas de légitime défense et cite l'exemple d'un homme des bois !!! Il ne tient qu'à vous, dit-il, que les gardes blanches n'entrent pas en jeu! Poutre et paille, quoi!

M. Perrin, lui, prend ses grands airs de pontife et sur un ton hautain et cassant accumule une vingtaine de sottises et de plates provocations, se terminant par un couplet en faveur de la « liberté du travail ».

Mais ce qu'il a pris pour son rhume!!! Notre camarade Luginbuhl lut un passage du règlement des prétoriens disant que les « gardes de doivent pas frapper sur les parties vitales du corps ». Il faut voir tout le danger de tels ordres qui invitent en somme à frapper!

Charles Jacot, en une apostrophe parfois pathétique, parfois amusante, soutient le bon droit de l'ouvrier et la beauté de son attitude pacifique en face des provocations de ceux qui étaient couverts de petits drapeaux comme un canard de ses plumes.

Fritz Eymann et Paul Graber repoussent le reproche de provocation, personne n'était menacé en son corps. S'il y a des abus, la police et les tribunaux sont là.

Justin Stanffer, au nom du Conseil communal, estime qu'il faut laisser ces gardes civiques mourir dans l'oubli. C'est la parole d'un sage.

JURA BERNOIS

PORENTROY. — Conférence. — La conférence Schurch, secrétaire romand ouvrier à Berne, de mardi dernier, au Terminus, fut ce qu'elle devait être: imposante, digne et instructive sous tous les rapports. Environ 200 personnes, dont quelques représentants du beau sexe, avaient tenu à faire honneur à l'orateur. Celui-ci s'est acquitté de son mandat de main de maître;

au point de vue syndical, il nous dit qu'actuellement 200,000 ouvriers sont organisés dans les syndicats libres contre seulement 6,000 dans les syndicats chrétiens.

Notre ami a tenu à nous développer les motifs de la grève générale et ses avantages réels immédiats.

L'heure s'avance, le conférencier retrace en quelques mots les obligations des ouvriers au point de vue économique, soit donc l'action coopérative et l'agitation politique socialiste qui est le couronnement nécessaire du mouvement ouvrier dans les conseils de la nation. Aux vifs applaudissements de l'assemblée, Schurch a pu remarquer qu'il avait été compris.

RECONVILIER. — Concert. — Notre société de musique « Fanfare » organise une soirée-concert en faveur de ses membres honoraires et passifs samedi 22 courant, dès 8 heures du soir, dans la grande salle du Café du Midi. Au programme figure marches diverses, duo, quatuor saxophones, solo de violon avec accompagnement de piano ainsi que deux comédies: « Asile de nuit » et « Le Chauffeur ». Après le concert, il y aura soirée familière et dansante.

Vu la grande renommée de notre infatigable fanfare, nous espérons qu'un nombreux public viendra témoigner à nos musiciens leur encouragement en récompense de leur long labeur. A.

CANTON DE NEUCHÂTEL

GROUPES DES DÉPUTÉS

Le groupe des députés socialistes au Grand Conseil est convoqué lundi matin à 9 heures, au Château de Neuchâtel, la réunion projetée ne pouvant avoir lieu dimanche.

LE LOCLE

Conférence socialiste. — Nous rappelons à nos fidèles auditeurs et au public en général la conférence que le parti socialiste organise pour ce soir à 8 heures, au Temple français. (Voir aux annonces.) Cette conférence remplacera la causerie traditionnelle du samedi. Après la Vente, la conférence et nous aurons eu notre semaine rouge.

Jeunesse socialiste. — Samedi, de 6 à 7 h. du soir, notre camarade Jules Humbert-Droz nous entretiendra sur le « Mouvement des Jeunes gens en général ». — Avant le repas ordinaire, venez tous l'entendre (local, Cent-Pas, 4). Qu'on se le dise!

LA CHAUX-DE-FONDS

Traffic postal en 1918

La statistique du trafic postal de notre ville vient d'être terminée. Les chiffres entre parenthèses indiquent le trafic de 1917.

Voyageurs, 313 (474).
Objets de la poste aux lettres: Envois inscrits: consignation, 228,262 (253,245); distribution, 164,388 (184,450). Envois non inscrits: consignation officiels, 264,802 (485,982); affranchis au moyen de timbres de franchise, 4,876 (4,740); soumis à la taxe, 4,707,404 (4,865,484); journaux d'abonnements consignés, 4,253,631 (3,927,450).

Messageries (colis): Consignation, service interne, 479,275 (466,855); service international, 48,778 (89,501). Distribution, service interne et international, 491,288 (516,753).

Remboursements consignés, 182,149 (157,522).

Mandats poste, service interne: Consignation soit émission, 61,518 (68,216). Distribution soit paiement, 51,039 (50,665); consignation, 7,941 (10,566); distribution, 10,867 (28,166).

Service des chèques: Emission, 131,128 (124,958); paiement, 20,804 (14,164).

Récouvrements: Expédition, 38,363 (41,966); réception, 29,566 (31,746).

Estampilles d'affranchissement vendues, 1 million 245,528 francs (fr. 1,111,751).

Société des A. E. E. Horlogerie

Le vendredi 21, à 8 heures et demie du soir, il sera donné dans la grande salle du Technicum, une conférence et causerie publique, sur les échappements et les moyens les plus rationnels de remédier à leurs défauts.

Orateur: M. Paul Berner (Directeur du Technicum). — Invitation cordiale.

Croix-Rouge française

Le Comité local de secours aux blessés et prisonniers français prie ses généreux donateurs, ses chères collaboratrices, marraines, ainsi que toutes les personnes qui se sont intéressées à son œuvre, de bien vouloir assister à l'assemblée générale, qui aura lieu samedi 22 février courant, à 2 heures et demie après midi, à la Cure nationale, salle des catéchumènes. Il y sera donnée lecture du rapport de son activité pendant la guerre.

Gymnastique l'« Abeille »

Les membres participant à la soirée de samedi 22 courant sont priés de se trouver à Bel-Air à 7 heures et demie.

Le Clocher d'Anjouville

de Gerbidon (l'auteur des « Ingénus »), est une étude du caractère d'un ecclésiastique, dont la conscience se trouve prise entre l'alternative d'une sévérité rigide pour les fautes d'une aimable pècheresse, ou celle de voir échapper la possibilité de faire construire un clocher à son église.

Le sujet est traité par l'auteur de main de maître. Ce petit chef-d'œuvre d'élegance a été créé à Paris au Théâtre des Deux-Masques et c'est incontestablement le chef-d'œuvre de Gerbidon. Nous en pourrions juger dimanche soir au Théâtre.

Fête salustienne du 1er mars

La sympathique population du plus grand village du Jura n'a sans doute pas encore oublié la dernière belle fête de l'Ascension, ces magnifiques cortèges dont la dignité fit une si bonne impression à tous et nous ont laissé un si bon souvenir. Les salustiens n'en attendent pas moins pour leur fête du 1er mars. Le zèle et l'enthousiasme qu'ils mettent aux préparatifs de cette fête ne peut que leur assurer un plein succès. Nombreux seront certainement les Chaux-de-Fonniers qui voudront prendre part à ces belles réunions, et saluer leurs grands voisins du Locle, des Ponts, de la Sagne et de Cernier. Ces réunions auront lieu le matin, à 10 heures, et l'après-midi, à 3 heures, à la Salle de la Croix-Bleue, cette dernière réunion promet beaucoup comme démonstration des œuvres de jeunesse.

Le soir, à 8 heures, la réunion aura lieu au local de l'Armée du Salut, 102, Numa-Droz, à cette adresse les cartes-programmes sont en vente à 50 et 30 cts. — (Voir aux annonces).

Soirée de l'Ecole de commerce

C'est à 8 h. et quart que, ce soir, le rideau se lèvera, au théâtre, sur l'attrayante soirée de l'Ecole supérieure de commerce. Une salle comble récompensera les louables efforts artistiques et littéraires des exécutants.

Dons

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants: Fr. 255.75 pour l'Hôpital, produit des cachemailles déposés dans les bureaux et établissements publics; fr. 10.— pour l'Hôpital d'enfants, produit d'une collecte faite à l'occasion de l'enterrement d'une vie de garçon, A. C.

IMP. COOPERATIVE, La Ch.-de-Fds.

— Journée de 8 heures —

Mademoiselle Montecristo

Ville de La Chaux-de-Fonds
Ravitaillement
La cave du Vieux-College sera ouverte
Samedi de 1 à 5 heures
pour la vente de
Pommes de terre à fr. 0.30 le kilo.
Carottes triées à fr. 0.35 le kilo.
Choux-raves à fr. 0.25 le kilo.

GYMNASE
de La Chaux-de-Fonds

Mise au concours

En suite de dédoublement de classes et de réorganisation, nous mettons au concours:

1. Un poste de
Professeur de Physique et Mathématiques
au Gymnase

Titre exigé: Diplôme de l'Ecole polytechnique fédérale, Doctorat ou licence ès-sciences.
Charges: 25 à 28 heures de leçons par semaine.
Traitement: Minimum fr. 4,800.—, maximum fr. 6,750.—.
La haute-paie est répartie en 13 augmentations annuelles de fr. 150 dès la troisième année. Dans le calcul de la haute-paie, il peut être tenu compte de l'activité antérieure des candidats. Allocation de renchérissement: Titulaire marié fr. 900, célibataire fr. 675.

2. Un poste de
Professeur de Littérature Française
au Gymnase

Titre exigé: Doctorat ès-lettres ou licence pour l'enseignement littéraire.
Charges: 25 à 28 heures de leçons par semaine.
Traitement: Voir plus haut.
Entrée en fonctions: 1^{er} mai 1919.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Direction du Gymnase de La Chaux-de-Fonds.

Les candidatures accompagnées des titres et du curriculum vitae, doivent être adressées, jusqu'au 15 mars 1919, à Monsieur E.-P. GRABER, président, et annoncées au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel. 5350

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds.

Ville de La Chaux-de-Fonds
GOUDRON

La vente du goudron étant de nouveau libre par suite de levée du séquestre, nous portons à la connaissance de notre clientèle que nous sommes dès maintenant en mesure de fournir ce produit.

SERVICES INDUSTRIELS.

Garçon ou fillette est demandé de suite deux fois par semaine. «A l'Alsacienne», rue Léopold-Robert 22. 5347

Perdu un abonnement ouvrier de Locle-Chaux-de-Fonds. Prière de le rapporter aux bureaux Movado. 5350

F. O. M. H. - LA CHAUX-DE-FONDS

Groupement des
Bijoutiers - Décorateurs - Bracelets
Vendredi 21 février, à 8 1/4 h. du soir

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
à l'Amphithéâtre du Collège primaire
Ordre du jour très important 5331
Le bureau de la F. O. M. H.

Veuf 35 ans, 3 enfants, galocher habile, cherche relation en vue de mariage avec personne de 30 à 40 ans, demoiselle ou veuve, de préférence ayant quelques notions de commerce, conviction socialiste. — Adresse: E. G. g., Martigny-Ville, poste restante. 5291

A vendre un potager à gaz avec table, état de neuf. — S'adresser Parc 102, 1^{er} étage à droite. 5284

Achevages bon courant 10 1/2 lignes sont à sortir à bon ouvrier travaillant à domicile. — S'adresser rue Numa-Droz 57, au 1^{er} étage. 5333

Polisseuse de bracelets extensibles est demandée chez M. Willeumier fils, Temple-Allemand 75. 5314

N'oubliez pas les petits oiseaux

Samedi 22 Février et Lundi 24 Février
DERNIERS JOURS
de notre
GRANDE VENTE-RÉCLAME

Nouvelles séries de
LOTS
à
95 ct.
et
1 fr. 95

Pendant ces deux jours, nous accorderons
10 % d'escompte sur tous les achats faits aux rayons:
Vaisselle, Parfumerie, Bas, Gants, Lingerie pour dames et enfants, Corsets, Tabliers, Articles pour messieurs

Blouses p^r dames 4.95 7.95 9.95 12.95
Robes et Costumes 45.- 75.- 95.-
Jupes p^r dames 19.25 29.- 35.-
Manteaux 49.- 69.- 89.-
Robes pour fillettes (toutes les tailles) 10 % d'escompte

Grands Magasins **JULIUS BRANN & Co** La Chaux-de-Fonds

Temple Français

LE LOCLE
Vendredi 21 février 1919
à 8 h. du soir

GRANDE CONFÉRENCE
publique et contradictoire
SUJET:
Pourquoi et comment sommes-nous socialistes
ORATEUR:
Dr Henri PERRET, professeur

Adversaires et partisans y sont cordialement invités
5308 Parti socialiste loclois.

A vendre une charrette anglaise, se, une poussette sur courroie, bien conservée, un petit char Peugeot petit numéro, une couleuse et un cordeau à lessive.
S'adr. Parc 78, 1^{er} étage. 5341

Mademoiselle Montecristo

Coopératives Réunies
Caisse d'Epargne
Le Locle — Le Locle

Jusqu'à présent la Caisse d'épargne coopérative du Locle n'était ouverte que le vendredi soir. Le nombre des déposants et des souscripteurs de Bons de Dépôts des Coopératives Réunies ayant augmenté dans une forte proportion, les coopérateurs du Locle sont priés de prendre note qu'à l'avenir la

Caisse d'Epargne des Coopératives Réunies

sera ouverte deux fois par semaine, soit:
le mardi, de 5 heures à 8 heures du soir,
le vendredi, de 5 heures à 8 heures du soir,
au bureau rue du Pont 6 (entrée par le corridor).

Epargne à dépôts libres 4 1/2 %
Bons de Dépôts ou Bons de Caisse:
à 1 et 2 ans 5 % à 3 ans 5 1/4 %
Discretion absolue 5214

Boucherie-Charcuterie
du 5351

Passage du Centre
Excellente
Saucisse au foie

Mode de Berne
à fr. 1.50 le demi-kilo
Se recommande,
Louis GLAUSEN.

Sertisseuse. On demande une bonne sertisseuse sur machine Hauser. Place stable et bien rétribuée. — S'adr. Progrès 163, 1^{er} étage. 5305

Belle occasion. A vendre une machine à arrondir, état de neuf. — S'adresser chez M. Gagnebin, R. corne 3. 5332

A vendre un pupitre double face, usagé mais en bon état.
S'adr. Parc 78, 1^{er} étage. 5343

Meubles pour chambre à manger et chambre à coucher sont demandés à acheter. Ecrire sous chiffre 5342 au bureau de La Sentinelle.

Cabinet dentaire
Jean Ramstein
LE LOCLE

Grand'Rue 3 — Téléph. 3.85

Ancien assistant de laboratoire du Prof. Dr Gysi, à l'Ecole dentaire, à Zurich; du Dr L.-C. Bryan, à Montreux; du Dr Ehrensberger, à Munich; et du Dr Mausser, à Charleville.

Laboratoire spécial de prothèse moderne.
Dentiers avec plaque incassable. — Coiffures. — Travaux en pont. — Dents à pivots. — Redressement. 1268

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds
Du 20 février 1919

Promesses de mariage. — Dubois, Louis-Armand, manoeuvre, Neuchâtelois, et Muttenger, Marie, ménagère, Bâloise. — Ducommun-dit-Verron, Frédéric-Adolphe, manoeuvre, Neuchâtelois et Gindat, née Marie, Maria-Ludivine, Bernoise. — Mauhofer, Fritz-Henri, Dr-médecin, Bernois, et Ducommun-dit-Boudry, Marie-Henriette, Neuchâteloise. — Frey, Charles-Emile, horloger, Zurichois, et Hauser, Irma-Victoire, faiseuse d'aiguilles, Thurgovienne.

GINEMA PALACE LA CHAUX-DE-FONDS **GINEMA PALACE**
Dès samedi soir

Mademoiselle Montecristo

Grandiose roman d'aventures en 5 épisodes
interprété par les mêmes artistes des „Deux Orphelines“

Ville de La Chaux-de-Fonds

Ravitaillement

La vente des pommes de terre se fera
Samedi de 1 à 5 heures
à l'ancien Hôpital, rue Numa-Droz 48.
Prix : fr. 0.30 le kilo. (Sans carte.)

Ville du Locle

Pommes de terre

Afin de diminuer les stocks, de permettre le triage des pommes de terre, et leur bonne conservation, la vente sans carte des pommes de terre est autorisée jusqu'au 8 mars. Comme contrôle, l'acheteur présentera la carte de légitimation (grise) au marchand.

VILLE DU LOCLE

Cartes pour mars

seront distribuées les **vendredi, samedi et lundi 21, 22 et 23 courant**, guichets 4 et 6. Les familles mises au bénéfice des prix réduits se présenteront au guichet n° 16.
Bureaux ouverts de 8 heures à midi et de 2 à 6 heures.
Samedi après midi les bureaux seront ouverts de 2 à 5 heures, cet après-midi réservé aux personnes ne pouvant se présenter aux jours de distribution.

Ville du Locle

Retards

des règles toujours combattus avec succès par nos spécialités garanties. — Ecrire Casé 866, Mont-Blanc, Genève N° 4.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Avis aux agriculteurs

Les agriculteurs de la Commune de La Chaux-de-Fonds sont informés qu'ils peuvent faire leurs commandes de semences pour les emblavages de printemps, au Bureau du Secrétariat de Police, rue du Marché 18, jusqu'au **26 février** courant. Passé ce délai aucune commande ne sera admise.

Ville du Locle

Retards

des règles toujours combattus avec succès par nos spécialités garanties. — Ecrire Casé 866, Mont-Blanc, Genève N° 4.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Avis aux agriculteurs

Les agriculteurs de la Commune de La Chaux-de-Fonds sont informés qu'ils peuvent faire leurs commandes de semences pour les emblavages de printemps, au Bureau du Secrétariat de Police, rue du Marché 18, jusqu'au **26 février** courant. Passé ce délai aucune commande ne sera admise.

Ville du Locle

Retards

des règles toujours combattus avec succès par nos spécialités garanties. — Ecrire Casé 866, Mont-Blanc, Genève N° 4.

Société coopérative de Consommation de Neuchâtel
Chiffre d'affaires en 1917
2,221,486 fr.
Réserve : Fr. **158,011**
Capital : **122,270**

Tous les bénéfices sont répartis aux acheteurs

La Société est le régulateur incontesté, aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablon 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5.
On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2 a été payé sur les Fr. 15 ci-dessus. Les coopérateurs conscients ne se servent que dans leur Société.

A la Ménagère
Place Purry 2, Neuchâtel



Spécialité de
Potagers
très économiques
pour tous combustibles.
Feu dirigeable 4055

E. Gruber
NEUCHÂTEL
Rue du Seyon, 15b.
Tissus - Toilerie - Lingerie - Sous-vêtements - Beau choix de Tabliers - Bretelles. 848
TIMBRES ESCOMPTÉ NEUCHÂTELOIS.

LA SCALA Dès ce soir à 8 1/2 h. **LA SCALA**
LA NOUVELLE MISSION DE JUDEX!
8. Captives! 9. Les papiers du Dr Howey
LA PHALÈNE BLEUE
Grandiose drame réaliste en 4 actes

Armée du Salut
Samedi 1^{er} Mars
Salle de la Croix-Bleue
GRANDE FÊTE SALUTISTE
présidée par le
Colonel FORNACHON
accompagné du
Major HAUSWIRTH
10 h. du matin : Sanctification. P20988C 5340
3 h. après midi : Démonstration.
8 h. du soir : Salut, local rue Numa-Droz 102.
Carte-Programme en vente à la Teinturerie Bayer, rue Léopold-Robert 56.

SOCIÉTÉ des A. E. E. HORLOGERIE
Le **vendredi 21** courant, à 8 1/2 heures du soir, il sera donné, à la grande salle du Technicum, une
Conférence et Causerie publique
sur les échappements et les moyens les plus rationnels de remédier à leurs défauts.
Orateur : M. Paul BERNER, Directeur du Technicum.
Invitation cordiale.
5338 Le Comité.

Recommandation
TAILLEUR
Réparations - Transformations
Victor Valdrini
Envers 14 5217

Argentier à vieux bijoux or et argent sont achetés ou échangés avantageusement
Par **Paul Kramer**
5, Place de l'Hôtel de Ville
La Chaux-de-Fonds
Patria Société suisse d'assurance sur la vie à base coopérative. — P. Humbert, agent principal, La Jaluse, Le Locle. 4984

LA GRANDE LIQUIDATION

PARTIELLE, autorisée par la Préfecture continue

Téléphone **17.25** Envoi contre remboursement On peut visiter le magasin sans acheter

Un lot Souliers bas pr dames, chevreau „Bally“	Valeur 32.50	Liquidé 24.50
„ Souliers pr dames, en cuir box, 37-40	38.50	30.50
„ Souliers pr dames, en box-calf, 37-43	37.—	27.50
„ Souliers pr dames, en chevreau, 37-42	39.—	29.50
„ Pant. et bottines lasting, 35-38	13.50	5.50
„ Souliers bas décolletés, blanc, 35-42	18.50	12.50
„ Souliers hommes, forts pr hommes, 40-47	43.—	35.—
„ Souliers hommes, cuir box, 41-46	42.—	32.50
„ Souliers hommes, pr le trav., ferrés, ext. forts	45.—	35.50
„ Souliers enfants, Ross, chev., bouts vernis	15.50	10.50
„ Snow-boots pr dames et fillettes, 33-38	12.—	4.75
„ Molières pr fillettes, 26-35	28.50	17-20.—
„ Caoutchoucs pr messieurs, 44-47	9.50	4.50
„ Pantoufles en feutre, 36-42		depuis 3.95

Un lot **Complets pour messieurs**, valeur 130 fr., liquidé **65.—**

Un lot **Manteaux Ulster**, valeur 150 fr., liquidé **75.—**

Un lot **Manteaux pr dames**

„ Jupes en drap	89.—	49.—
„ Jupes en côte de cheval	17.—	11.50
„ Jupes en cheviote	28.—	17.75
„ Robes en lainage	32.—	20.50
„ Jaquettes tricotées en laine	75.—	55.—
„ Blouses en soie	48.—	35.—
„ Blouses en crêpe de Chine, bleu et ciel	14.50	8.—
„ Blouses en molleton	19.50	14.50
„ Blouses en molleton	7.50	4.25

Un lot **Chemises blanches pr dames**, valeur 10.50, liquidé **5.95**

Un lot **Caleçons pr dames**, blanc

„ Sous-tailles pr dames	7.50	3.90
„ Camisoles pr dames	5.—	2.50
„ Broderie, pièce 4 m. 10	4.50	depuis 1.95
„ Corsets		Liquidé —.95
„ Corsets	9.50	6.50
„ Tabliers pour dames	12.50	7.25

Essuie-mains blancs au mètre, valeur fr. 3.50, liquidé, le m. **1.40**

Un lot **Pantalons de travail pr messieurs**

„ Camisoles et Caleçons pr messieurs	15.50	10.50
„ Robes pr fillettes au prix de liquidation	7.50	4.95

Sur tous les autres articles en magasin vous profitez d'un escompte de **10%** sauf sur la chaussure populaire

Magasin de Soldes et Occasions

Seulement : 10, RUE NEUVE, 10 Entrée : PLACE NEUVE

Grande Vente TABLIERS

Tabliers Kimonos pour dames en bonne cotonne rayée 9.90 8.90 7.90	Tabliers Kimonos en satinette couleurs jolis dessins 12.90 11.50 9.50	Tabliers Fantaisie en satinette, avec bretelles forme tunique 10.50 9.50 6.90
Tabliers de ménage en cotonne, sans bretelle Réclame 2.45	Tabliers de ménage en cotonne, avec bretelles Réclame 2.75	Tabliers sans bretelles en jolie satinette à bordure 1.95 1.75
Tabliers jardiniers en cotonne couleur avec biais assorti Depuis 1.95	Tabliers en nansouk rayé et quadrillé. forme droite Prix de réclame 3.90	Tabliers pour enfants en cotonne, sans manche 45-50 Nos 55-60 1.95 2.45
Tabliers blancs en broderie, sans bretelle 1.95 1.25	Tabliers pour dames blancs, en brod. de St-Gall 4.90 4.50	Tabliers blancs en toile, av. et sans bretelle 5.50 4.50 3.90

Gants peau, légèrement défranchis noir et couleur 1.95 | 1 lot Gants peau, noir, qualité supérieure Nos 59/4, 6, 1 1/4, soldé 3.50

Malgré la hausse persistante des matières premières, nous sommes encore à même d'offrir de véritables occasions en **Tabliers** et nous engageons vivement notre clientèle d'en profiter.

Société Anonyme des Grands Magasins
GROSCH & GREIFF
LA CHAUX-DE-FONDS

L'attentat contre Clemenceau

L'Etat de Clemenceau est satisfaisant

PARIS, 21. — M. Clemenceau a passé une très bonne nuit. Il a bon appétit. Il s'est entretenu ce matin avec M. Pichon et le général Mordacq.

Voici le bulletin de santé de onze heures :

« Une hémoptysie survenue hier à treize heures a démontré la pénétration du projectile dans le poumon. L'examen radioscopique et l'examen radiographique ont précisé le siège paramédiastinal de la balle. Etat général très satisfaisant. Température : 36 degrés à 9 h. 10. Pouls 72. Alimentation normale. — Docteurs Gosset, Tuffier, Laubry, Combes.

La blessure serait plus grave qu'on ne dit

PARIS, 21. — Une personnalité de l'entourage de M. Clemenceau a déclaré au « Temps » que le président du conseil a été atteint plus sérieusement qu'on ne croyait, mais eu égard à la gravité de sa blessure, que son état serait des plus satisfaisants.

Dès demain ou après-demain, le président pourra travailler avec M. Balfour. La « Liberté » écrit : En sortant de chez M. Clemenceau, le professeur Tuffier a formulé son impression : Etant donné sa blessure, M. Clemenceau ne peut aller mieux qu'il ne va. Il résulte des renseignements précis qui ont été recueillis, que les médecins sont très satisfaits de leur examen de ce matin. Il est vraisemblable que le projectile s'enkistera sans complication. Il ne peut être question en tout cas d'une extraction. Des milliers et des milliers de soldats se sont ramés avec une balle dans les poumons. Il est vrai que le président du conseil a 78 ans, mais il a le cœur solide, il réagit merveilleusement et il a une force de résistance magnifique.

« L'Echo de Paris » tourne casaque

PARIS, 21. — « L'Echo de Paris » écrit : L'attentat d'hier est l'acte d'un fou. Qui donc a fait ce fou ? Qui donc lui a mis le browning au poing ? Cette question, c'est l'opinion publique qui la pose. Le châtimement de celui qui ne fut peut-être qu'un instrument, ne saurait être à ses yeux réponse suffisante. S'il y a d'autres responsabilités, elle entend les connaître et les juger. Elle entend aussi que des mesures énergiques soient prises contre les propagateurs criminels, contre les menées anti-françaises jusqu'ici laissées trop libres. Le chancré affreux s'étend et gagne. Il est temps d'agir. Certes, il ne s'agit pas de toucher quoi que ce soit aux libertés des bons citoyens. Il s'agit simplement, d'abord de couper court à l'abus du revolver, ensuite de rappeler à l'audace grandissante de nos bons bolchéviks que tout de même nous ne sommes pas en Russie.

« Le Temps » échafauda un complot maximaliste

PARIS, 21. — Le « Temps » écrit : Cottin a déclaré que son geste avait été spontané. N'est-ce pas là un stratagème pour dépister la justice ? Ces déclarations et les découvertes faites à l'hôtel qu'il habite, 96, rue d'Orléans, à Montrouge, en ce qui concerne des documents assez imprévus pourraient le faire penser. Il semble en effet que Cottin ait eu des relations avec certains nihilistes et maximalistes russes connus de la Sûreté générale et surveillés depuis quelque temps. On aurait en effet des renseignements sur un projet de complot contre le chef du gouvernement, on conçoit donc que les recherches de la police vont s'orienter dans le sens d'une répression anarchiste.

Selon « l'Intransigeant » Cottin sera jugé par le Conseil de guerre. L'affaire aurait déjà été remise au capitaine Bouchardon.

L'opinion étrangère

PARIS, 21. — La presse réactionnaire anglaise (« Times », « Morning Post ») s'en prennent à certaines doctrines... dangereuses ? et voient dans l'agression contre Clemenceau un attentat contre la France et contre l'Entente. Le roi d'Angleterre a envoyé un télégramme de sympathie.

Le « Daily Mail » conclut que les Alliés devraient décider immédiatement des mesures qu'il convient de prendre contre les anarchistes.

En Italie, l'indignation est profonde. « La Tribuna » voit aussi un complot. Le « Giornale d'Italia » suppose que le crime a été commis par les bolchéviks. (On les accomode à toutes les sauces !). Orlando a envoyé un télégramme à M. Clemenceau.

L'impression en Allemagne

BERLIN, 21. — Le « Vorwaerts » écrit :

« La politique de M. Clemenceau constitue le plus grand danger qui menace l'avenir pacifique de l'Europe. C'est ainsi que l'ont jugé les socialistes français. Mais l'attentat contre le vieil homme d'Etat de quelque parti qu'il provienne, n'est pas un moyen de réaliser le vœu de mettre un terme à cette politique. On doit craindre bien plutôt que cet attentat n'excite encore davantage le nationalisme français. En vertu de sa constitution actuelle, le peuple français, par une pression de l'opinion publique, peut modifier le courant de la politique. Malheureusement, tel n'a pas été le cas jusqu'à présent, et l'attentat n'est pas de nature à provoquer une pareille modification ni à renfermer le mouvement de réforme. »

Les autres journaux disent également que l'hostilité de M. Clemenceau à l'égard de l'Allemagne n'est pas un motif pour ne pas condamner l'attentat.

Les socialistes italiens intensifient leur agitation

MILAN, 21. — Dans une circulaire aux sections socialistes, le secrétaire général du parti socialiste invite les camarades à intensifier et à étendre l'agitation, malgré les contre-mesures du gouvernement, afin de pouvoir atteindre les buts du parti par une pression correspondante.

Toutes les forces ranimées par le retour des troupes et par la déception des trois mois d'armistice doivent être gagnées à ce mouvement.

La conférence de la paix

PARIS, 21. — La séance du conseil de la Conférence de la paix qui devait avoir lieu jeudi après-midi a été renvoyée à vendredi à 3 heures. MM. Pichon et Tardieu y représenteront la France ; M. Lansing la présidera probablement. L'ordre du jour est le suivant : 1. Zone de non-occupation en Transylvanie entre Hongrois et Roumains ; 2. Reconnaissance du gouvernement polonais ; 3. Audition du ministre du Danemark à Paris, assisté d'un expert militaire sur la question du Sleswig ; 4. Audition de Turkhan pacha, représentant de la délégation albanaise ; 5. Rapport de la commission économique chargée du ravitaillement des parties dévastées ; 6. Politique commerciale avec les neutres et politique économique avec les Alliés.

PARIS, 21. — Selon le « Temps », les grandes puissances se sont mises d'accord sur les termes du nouvel armistice. Le Comité des dix abordera probablement à la fin du mois la question de la frontière occidentale de l'Allemagne. M. Tardieu exposera le point de vue français.

MILAN, 20. — Le « Corriere della Sera » s'occupe dans un article de fond des premiers résultats de la conférence de paix et de la déception en France. Les vues du président Wilson l'ont emporté sur la conception réaliste de la paix de la France. Le malaise qu'on en ressent en France est compréhensible en présence des sacrifices, des souffrances et de sa situation économique, mais pour la réorganisation du monde, il ne faut pas se laisser guider par la haine. Rien ne sera épargné à l'ennemi responsable de ce qu'on peut lui imposer, mais il faut envisager toutes les questions économiques et territoriales avec sang-froid, calme et prudence, non seulement par respect pour les principes idéaux, mais aussi dans l'intérêt propre. Cela signifie que lors du règlement des frontières des nouveaux Etats, le principe des nationalités doit être maintenu autant que possible, afin que la Société des Nations ne soit bientôt menacée de nouvelles guerres nationales, mais cela signifie aussi que les exigences d'indemnités posées aux vaincus se tiennent dans la limite du possible, sans amener une révolution ou une occupation étrangère. Car, pour que l'Allemagne puisse payer, il faut qu'elle soit mis en état, après la signature du traité de la paix, de pouvoir produire.

La paix préliminaire serait conclue au cours de la semaine prochaine

ZURICH, 21. — Selon un télégramme privé de Weimar à la « Münchener Neuester Nachrichten » on compte dans les milieux politiques de cette ville, avec la possibilité que la paix préliminaire soit conclue déjà au cours de la semaine prochaine.

En Allemagne

Les Spartaciens maîtres de Barmen

BERLIN, 21. — Selon le « Lokal Anzeiger », les Spartaciens sont maîtres de la ville de Barmen. Le maréchal Foch aurait autorisé la répression armée du mouvement.

Dans les combats de la gare centrale, à Elberfeld, les Spartaciens auraient eu 17 morts et 38 blessés. Les communications ferroviaires avec Spa avaient été suspendues. La grève générale a aussi éclaté en Thuringe.

Un coup d'Etat manqué à Munich

FRANCFORT, 21. — Selon la « Gazette de Francfort », un groupe réactionnaire a tenté un coup d'Etat à Munich. Pendant un discours d'Auer au Conseil des soldats, un coup de feu éclata, suivi de l'éclatement d'une grenade à main. La garde de sécurité fit alors usage de mitrailleuses. Les assaillants évacuèrent le Landtag. Le secrétaire d'Eisner, arrêté, réussit à s'échapper. Des fusillades ont eu lieu entre marins et troupes gouvernementales. L'ordre fut rétabli dans la nuit. A Duisbourg, les spartaciens ont été battus et chassés de la ville.

Sudekum, président de la Prusse

WEIMAR, 21. — Il paraît que, lors de la fixation définitive de la constitution de la Prusse, l'avis de créer un poste de président pour la Prusse a prévalu. Selon toutes probabilités, M. Sudekum sera nommé à ce poste, tandis que M. Hirsch restera président du conseil.

La Bavière supprime ses timbres-poste

BERLIN, 21. — On mande de Weimar à la « Gazette de Voss » : Dans la séance de mercredi de la commission des Etats, la Bavière a renoncé aux timbres-poste propres et au droit de maintenir des ambassades propres.

Création d'une armée permanente en Allemagne

BERLIN, 20. — P.T.S. — La « Deutsche Allgemeine Zeitung » apprend de Weimar que le ministre de la guerre a élaboré un projet de loi pour la création d'une armée permanente d'un effectif de 150 à 175,000 soldats, c'est-à-dire une brigade par province. Ce projet serait liquidé par l'Assemblée nationale sans grand débat.

Un million de chômeurs en Angleterre

MILAN, 21. — L'« Avanti » apprend de Londres que le chef travailliste Thomas a communiqué à la Chambre des Communes qu'actuellement un million d'ouvriers sont sans travail en Angleterre.

Pour une entente avec les bolchéviks

LONDRES, 21. — Le « Daily Express » communique :

« Les Alliés entreprendront encore une tentative en vue d'arriver à une entente possible avec les bolchéviks. Le gouvernement anglais a soumis au Conseil supérieur des Alliés une proposition y relative. Le président Wilson, à qui cette proposition a été communiquée avant son départ, l'a approuvée. Les autres Alliés y ont également consenti. La proposition sera publiée dans quelques jours. »

Combats entre Ukrainiens et Polonais

LA HAYE, 21. — On mande de Cracovie : L'« Exchange Telegraph » annonce que les Ukrainiens continuent à bombarder la ville de Lemberg. Jusqu'ici 3000 personnes ont été blessées. Les habitations des différentes villes de la Galicie orientale sont détruites. 10,000 personnes sont sans abri.

CONFÉDÉRATION

Le bureau d'information américain se ferme

BERNE, 21. — Les bureaux suisses à Berne du Comité on Public Information fermeront le 22 février 1919. Le dernier bulletin hebdomadaire vient d'être publié. Le dernier bulletin quotidien paraîtra le 22 février 1919.

Le charbon belge

GENÈVE, 21. — On mande de Berne au « Journal de Genève » que la Belgique a autorisé l'exportation de 600,000 tonnes de charbon jusqu'à fin mars et qu'on espère obtenir de nouveaux envois. La Belgique demande en échange certaines denrées alimentaires, notamment du bétail. Le gouvernement belge est prêt à mettre à la disposition de la Suisse des emplacements dans le port d'Anvers pour l'arrivée des céréales américaines. Ces marchandises seront acheminées par voie d'eau ou par chemin de fer sur la rive gauche du Rhin.

Ces arrangements sont dus aux efforts de la légation suisse en Belgique.

Condamnation d'un gréviste

ZURICH, 21. — La Cour d'assises de Zurich s'est occupée ces deux derniers jours des affaires qui ont trait à la grève générale.

Jean Péter, remouleur, âgé de 61 ans, était accusé de tentative de meurtre pour avoir blessé un agent de police, en tirant sur lui un coup de feu au moyen d'un petit pistolet. Il a été établi que cette arme était passablement inoffensive. Le tribunal a admis qu'il s'agissait uniquement de blessures et il a condamné l'accusé à un mois de prison, dont à déduire 28 jours de préventive.

Le commerce du bois avec l'Italie

COIRE, 21. — L'office cantonal des mesures de guerre communique que des négociations sont en cours au sujet des contrats de livraison de bois mais que le ministère italien des finances n'autorise pas l'exportation, à cause du change actuel qui est très bas. Pour le moment, les perspectives de conclure des contrats sont minimes.

La rétribution des ecclésiastiques

dans le canton de Berne

BERNE, 21. — Le Conseil d'Etat bernois a terminé pour le Grand Conseil trois projets de décret concernant la rétribution des prêtres évangélistes réformés, chrétiens catholiques et romains catholiques. Pour les prêtres évangélistes réformés, les appointements minima seront portés de 2600 fr. à 3600 fr., et le maximum de 3600 à 5400 fr. Le salaire minimum sera augmenté chaque trois ans au lieu de chaque quatre ans et de 400 fr. au lieu de 250 fr., de sorte que le salaire maximum sera atteint déjà après douze ans au lieu de seize ans de service. En ce qui concerne la rétribution des prêtres chrétiens, les mêmes salaires sont prévus. Les prêtres catholiques romains recevront un salaire minimum de 1200 fr., qui augmentera chaque quatre ans de service de 200 fr. jusqu'à ce qu'au commencement de la treizième année de service le salaire maximum de 3800 fr. soit atteint.

Les trois décrets entreront en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 1919.

Le trafic aux C. F. F.

BERNE, 21. — Malgré qu'en janvier 1919, les recettes d'exploitation des C. F. F. soient d'environ 1,9 millions plus élevées que celles du mois correspondant de 1918, la clôture de janvier 1919 accuse un excédent de dépenses de 3,555,000 fr., en regard d'un excédent de recettes de 1 million 800,000 fr. pour janvier de l'année dernière. L'accroissement de dépenses de janvier 1919 sur janvier 1918 est donc de 7,270,000 fr. De cette somme, 210,000 fr. sont imputables sur l'entretien de la voie, 160,000 fr. sur des frais accessoires, 2,020,000 fr. sur le combustible, 810,000 fr. sur l'entretien du matériel roulant, 2,460,000 fr. sur les primes à payer d'avance et pour toute l'année à la Caisse nationale d'assurances en cas d'accident, à Lucerne, et 1,610,000 fr. sur le surplus d'allocations de renchérissement par rapport à 1918. En janvier 1919, il a été versé en tout 3,934,000 fr. pour allocations de renchérissement, c'est-à-dire le douzième des allocations principales et supplémentaires allouées pour 1918. En février, cette dépense sera notablement supérieure, parce qu'il sera versé non seulement le taux plus élevé de 1919, mais encore la différence entre ce taux et les allocations payées en janvier.

Les recettes totales des C. F. F. en janvier ont été de 18, 123,000 francs contre 16,207,000 fr. l'an dernier. Le total des dépenses 21,678,000 fr. contre 14,404,000.

Le port de Huningue

BALE, 21. — Le Grand Conseil a pris connaissance d'un rapport du Conseil d'Etat, d'après lequel les travaux du port du Rhin à Petit-Huningue doivent commencer immédiatement sans attendre l'assentiment du Conseil fédéral.

Ce qu'il faut lire

La Danse des Morts, de P.-J. Jouva, 2 fr.

Le Mal, de René Arco, 3 fr.

Le Débitisme contre l'homme libre, de P.-J. Jouva, 0 fr. 75.

La « Sentinelle » accorde sur ces ouvrages une prime de 25 % à ses lecteurs, ce qui réduit ces prix à 1 fr. 50, 2 fr. 25 et 0 fr. 60.

Toutes les commandes doivent être adressées à l'Action sociale, case postale 13,858, La Chaux-de-Fonds.

ETRANGER

ANGLETERRE

Fiançailles princières. — Dans les milieux diplomatiques, on attache une signification particulière à la présence simultanée à Paris de la reine d'Italie accompagnée des princesses Yolande et Mafalda, et celle du prince de Galles. Nul n'ignore que des projets ont été formés depuis quelque temps déjà par les cours de Londres et de Rome en vue du mariage du prince héritier d'Angleterre avec la princesse Yolande. Nous croyons savoir que le voyage actuel de la reine d'Italie a pour objet de mettre définitivement au point et de fixer la date des fiançailles princières. Celles-ci auraient lieu aussitôt après la signature de la paix, c'est-à-dire vraisemblablement au mois de juillet ou d'août. Le mariage serait célébré dans les premiers mois de l'année prochaine.

NOUVELLES SUISSES

TESSIN. — Un drame. — On a trouvé hier matin, asphyxiées dans leur appartement, une dame Rusconi de Agostoni, et sa fille. On ne sait pas s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide. Les deux dames avaient perdu leur fils et frère à Gènes et elles ont légué dans un testament toute leur fortune au fonds de l'asile des aveugles.

ARGOVIE. — Suppression des cadets à Aarau. — Les élèves de l'Ecole cantonale se sont prononcés, par 161 voix contre 4, pour la suppression complète des cadets à l'Ecole cantonale et pour le remplacement de cette institution par la gymnastique et ses exercices physiques.

SOLEURE. — Elections à Granges. — Appel aux ouvriers romands. La nomination du maire se fera samedi et dimanche. Tous les ouvriers romands de Granges voteront pour le candidat ouvrier Arthur Stämpfli, un camarade qui fut toujours dévoué à la cause ouvrière. La réaction tente de faire échouer par les moyens les plus vils le succès de notre candidat. C'est une raison de plus pour que les Romands de Granges aillent tous voter en faveur de Arthur Stämpfli.

Le Cercle ouvrier romand.

Union sacrée contre le socialisme

On nous écrit de Saint-Imier :

Une circulaire signée par quelques personnalités en vue des partis radical et jeune radical invite tous les citoyens appartenant aux deux groupements à se rencontrer à Sonceboz le 22 février, pour discuter d'une fusion.

La circulaire ne cache pas que le nouveau parti qui sortirait des délibérations aurait comme tâche la lutte contre le socialisme, la formation d'un bloc de tous les bourgeois, décorés pour la circonstance du nom de progressistes. Il n'y aurait plus de partis radical et jeune radical ; le nouveau bloc s'appellerait « parti progressiste ou progressiste constitutionnel » et, ce qui est plus fort de la part de gens qui nous traitent d'anti-patriotes parce que nous sommes partisans de l'entente internationale, il se « rallierait aux groupements suisses ou étrangers de même tendance ».

Les étiquettes changent, mais le pot ne contient toujours que le même jus. La devise de la nouvelle firme reste celle de l'ancienne : « A bas l'Internationale socialiste et vive l'Internationale bourgeoise. »

Nous reparlerons de ce projet après l'assemblée de Sonceboz. Pik-Puss.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Comité du Cercle ouvrier. — Séance importante ce soir, à 8 h. et quart.

F. O. M. H. — L'assemblée du groupe des acheveurs d'échappements annoncée dans le numéro du « Métallurgiste » de cette semaine pour le vendredi 21 février, à 8 h. et quart du soir, à l'Amphithéâtre du collège primaire, est renvoyée pour cause imprévue, à une date ultérieure. Prière d'en prendre bonne note.

FLEURIER. — Jeunesse socialiste. — Tous les camarades sont invités à l'assemblée de samedi 22 courant, à 7 h. et demie, au local du Foyer. Très important. Nous comptons sur une grande participation.

ST-SULPICE. — Assemblée du parti le 22 février 1919, à 8 heures du soir, au Café du Commerce.

LA BEROCHE ET BEVAIX. — Parti socialiste. — Assemblée générale ordinaire le samedi 22 février, à 7 h. et demie du soir, au Collège de Bevaix, Ordre du jour : 1. Procès-verbal ; 2. Rapport sur l'assemblée de district ; 3. Communication de la « Sentinelle » ; 4. Divers.

CERNIER. — Parti socialiste. — Le Comité de la section a décidé de remplacer la soirée du groupe d'études de samedi et de convoquer en place une assemblée générale extraordinaire avec l'ordre du jour suivant : « Question de la « Sentinelle ». Vu l'importance de cette question, les membres du parti et tous les amis de la « Sentinelle » se feront un devoir d'assister à la séance de samedi (salle de jeux, au collège).

DELEMONT. — Jeunesse socialiste. — Séance du lundi 24 février à 8 heures du soir précises, au local. Très important (chant). Se munir du carnet de sociétaire.

MALLERAY. — Comité du parti. — Samedi soir, à 8 h. et demie, au Cercle.

MALLERAY-BEVILARD. — Groupe littéraire. — Samedi à 8 h. et demie, au Cercle.

Avis officiels (Voir aux annonces)

Ville. — Avis aux agriculteurs. — Mise au concours. — Ravitaillement, vente.

Le Locle. — Ravitaillement, vente. — Cartes pour mars. — Pommes de terre.

Saint-Imier. — Zone dangereuse.

Un appel des Spartaciens

L'acte d'accusation
contre Ebert-Scheidemann

Aux prolétaires de tous les pays !

Prolétaires ! Camarades !

Nous vous lançons un appel dans le moment qui nous est le plus pénible, nous nous adressons à vous dans la plus cruelle douleur, nous nous tournons vers vous à l'heure où nous déplorons la plus grande perte qui pouvait nous atteindre : **Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg ne sont plus !**

Souvenez-vous, vous camarades de France, du jour où Jean Jaurès vous a été arraché. Ce fut le délire aveugle, le fanatisme sanguinaire d'un rejeton de la bourgeoisie excitée qui leva contre lui la main criminelle ; la bourgeoisie avait besoin d'une victime, elle devait écarter le dernier obstacle qui s'élevait entre elle et la guerre voulue par elle, et elle choisit l'homme qui agissait avec le plus de puissance pour le maintien de la paix. Quelle épouvante passa alors sur toute l'Internationale ! Un cri, si puissant qu'il couvrit même les hurlements rauques des loups de guerre.

Et chez nous, en Allemagne : les socialistes qui déjà alors avaient fait alliance avec le kaiser, qui dans des conventicules secrets avaient déjà promis leur aide au militarisme prussien et à l'impérialisme allemand pour l'accomplissement du crime, comme ils ont élevé la voix au sujet de la mort de Jaurès qu'ils étaient en train de trahir, comme ils ont gémi sur l'atteinte portée au droit et à la morale et sur la profanation de l'humanité !

Et pourtant, ouvriers du vaste monde, le crime qui fut commis alors était petit en regard de celui qui vient d'être perpétré. Alors c'était la bourgeoisie qui commit un crime comme elle en a commis des milliers, pour son profit ; alors c'était votre ennemi qui tua votre meilleur camarade. Nous savions que la bourgeoisie était notre ennemie, nous ne pouvions rien attendre d'autre de sa part. Maintenant, c'est un gouvernement socialiste, c'est le gouvernement qui est arrivé au pouvoir par la Révolution, par l'énergie révolutionnaire et la force de combat des ouvriers et des soldats, c'est ce gouvernement qui a fait assassiner les premiers champions de la Révolution !

Où, ouvriers et camarades, devant vous, devant l'Internationale, devant le monde entier, de-

vent le temps comme devant l'histoire, nous portons cette accusation :

Le gouvernement Ebert-Scheidemann-Noske a accompli l'assassinat de Karl Liebknecht et de Rosa Luxembourg le sachant et le voulant !

Il a incité les meurtriers à commettre leur acte et les a pris sous sa protection, le fait accompli.

Prolétaires ! Camarades !

Rappelez-vous la situation dans laquelle nous étions. Depuis la fin d'octobre 1918, il était clair en Allemagne que la révolution était imminente. La bourgeoisie tremblait. Elle savait que la Révolution deviendrait un tribunal pour tous ses crimes. Mais elle savait aussi qu'il n'y avait qu'une troupe capable de la protéger ; le parti d'Ebert-Scheidemann ! Pendant quatre ans déjà il avait entrepris de légitimer aux yeux du prolétariat toutes les scélératesses du parti militaire, toutes les infamies de la diplomatie et toutes les brutalités de la bourgeoisie. C'est à cette troupe que la bourgeoisie s'adressa dans sa détresse et Ebert-Scheidemann ont joyeusement entrepris la garde. Ils ont travaillé par tous les moyens à endormir de nouveau les esprits et quand l'orage éclatait, à le rendre inoffensif. Lorsque le 3 novembre, les premiers désordres de matelots se produisirent à Kiel, ce fut Noske, le Noske qui est maintenant assis au gouvernement, qui fut envoyé à Kiel pour étouffer le mouvement. Encore jusqu'au matin du 9 novembre, le jour où le mouvement se déclencha à Berlin, Ebert-Scheidemann ont travaillé contre la révolution.

Lorsque, malgré toutes leurs peines, la révolution fut inévitable, ils se placèrent à la tête du mouvement afin de la conduire au but qu'ils avaient devant les yeux : **Sauver la bourgeoisie de sa détresse !** Tous leurs actes, depuis le 9 novembre ont servi ce but. Un de leurs premiers actes fut la déclaration que la propriété privée était inviolable. Les assurances les plus tranquillissantes furent données au patronat. Toutes les vieilles situations dans l'organisation des fonctionnaires, dans la justice, dans les impôts et les taxes furent rétablies.

La puissance de commandement des officiers, abolie par les soldats fut rétablie aussi. Les vieux serviteurs de Guillaume II, de Hindenburg et du ministre des affaires étrangères, jusqu'en bas, au dernier garde de nuit, ont été confirmés dans leurs fonctions. Les soldats furent dépouillés de leurs armes, on les laissa aux officiers ! Les ouvriers ont été rappelés à l'ordre et on opposa à leurs revendications de salaires justifiées la « détresse de la patrie », c'est-à-dire celle de la bourgeoisie !

Le gouvernement Ebert-Scheidemann savait clairement qu'il ne pouvait atteindre ce but : Le sauvetage de la bourgeoisie, que par une lutte acharnée contre les représentants de la révolution

prolétarienne et en particulier contre les camarades assassinés, Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht.

Il commença donc dans les premières semaines qui suivirent la révolution, une campagne de calomnies contre le « Spartakusbund » et ces deux camarades, campagne qui n'a pas sa pareille dans l'histoire.

Déjà en novembre, sous les yeux du gouvernement, à Berlin, l'assassinat de Rosa Luxembourg et de Karl Liebknecht était réclamé dans des manifestes et sur des affiches murales. Des récompenses étaient promises pour leur meurtre. Le gouvernement Ebert-Scheidemann ne bougea pas un doigt. On savait très bien de quels milieux ces incitations venaient : On les laissa continuer librement. Toute la meute de la presse bourgeoise accueillit le mot d'ordre. Le « Vorwaerts », l'organe Ebert-Scheidemann se mit à la tête de toute l'excitation. La contre-révolution devint toujours plus insolente et plus prétentieuse : le gouvernement Ebert-Scheidemann lui-même appela à Berlin des troupes contre-révolutionnaires. Il était clair pour chacun, que les chefs de la contre-révolution, les ennemis les plus exaspérés du prolétariat, ceux qui étaient prêts à étouffer la révolution dans le sang, n'étaient autre que Ebert-Scheidemann. En janvier 1919, les plans étaient mûrs. Ebert-Scheidemann se préparèrent pour un nouveau coup. Le président de police de Berlin, nommé par les autorités révolutionnaires et qui avait déjoué tous les plans insolents de la contre-révolution devait être écarté. Le prolétariat berlinois ne pouvait volontairement souffrir cela. Il chercha à détourner le coup. Le gouvernement Ebert-Scheidemann n'avait aucune troupe derrière lui. Dans cette misère il jeta bas ouvertement le masque de la révolution et montra sa véritable face. Il arma les étudiants, constitua des bataillons qui n'étaient formés que d'officiers ; les gosses de banquiers et les collégiens furent munis d'armes, quelques régiments, non exercés, de jeunes gens de 18 et 19 ans furent formés. Et ces sanglants bourreaux de la révolution de Finlande et d'Ukraine firent leur œuvre sanglante aussi à Berlin. Sans jugement, des prolétaires ont été collés au mur, des parlementaires ont été tués à coups de foudres. Des ouvriers ont été emprisonnés, des maisons ont été violées et pillées. Ebert-Scheidemann ont voulu montrer qu'ils pouvaient faire à Berlin ce que Ludendorff et sa bande ont pu faire en Belgique et dans le nord de la France. Ils ont voulu prouver qu'ils étaient les dignes successeurs de Gallifet et consorts, des bouchers versaillais de la Commune.

On savait à ce moment que si les chefs du mouvement spartacien, les camarades Liebknecht et Rosa Luxembourg tombaient entre les mains de cette bande, c'en était fait de leur vie. Chaque enfant à Berlin le savait. Le gouvernement

Ebert-Scheidemann le savait aussi. Il n'a mis aucun obstacle à la rage de ses bandes. Le « Vorwaerts » les encourageait encore chaque jour et c'est ainsi que le crime sans nom est arrivé.

Quand Liebknecht et Rosa Luxembourg furent saisis, ils furent massacrés à coups de crosse, tués à coups de fusil, lâchement assassinés.

Ebert-Scheidemann ont tout fait pour cacher les meurtriers encouragés par eux. Ils firent courir les mensonges les plus évidents pour les excuser. Karl Liebknecht aurait été tué quand il cherchait à prendre la fuite. La vue du cadavre prouve le contraire. Rosa Luxembourg aurait été lynchée par la populace.

Il est par contre fermement établi qu'elle fut assassinée à coups de crosse par des soldats préparés pour cela, au moment où elle quittait le bâtiment militaire pour être transférée en prison. Pour obscurcir le crime, on a aussi caché les cadavres. — « Ils ont été volés », dirent Ebert-Scheidemann. Un cadavre assassiné par les postes militaires, transporté par des patrouilles militaires... Volé !... En quatorze jours, on n'a pas été une fois en état de livrer seulement les cadavres ; on a transmis l'enquête aux tribunaux militaires, qui, comme chaque enfant le sait, n'ont qu'un intérêt : **laisser échapper les coupables !** Le gouvernement a repoussé une proposition de remettre l'enquête à un tribunal impartial, indépendant de tout parti. Les officiers compromis, qui d'après leurs propres témoignages avaient de très lourdes charges contre eux, ont été laissés en liberté. Des témoins importants ont disparu.

Prolétaires de tous les pays !

Ce meurtre trouvera d'autres juges. Nous nous adressons à vous camarades. Vous avez à prononcer un jugement. Ceux qui ont été ignominieusement assassinés ont vécu et sont morts pour vous, les exploités ! Ils étaient vos chefs et vos amis.

Prolétaires ! élevez votre voix ! Honte, honte éternelle aux meurtriers ! Ils ne doivent plus avoir aucun siège parmi les camarades du monde !

Les bouchers de la Commune doivent aller à la ruine avec leurs maîtres capitalistes accompagnés par la honte de leur action.

A cette heure effroyable, nous vous crions : Ne laissez pas stérile la mort de nos camarades. Leurs dernières pensées étaient pour vous et pour votre délivrance. Engagez aussi dans vos pays le combat contre vos oppresseurs !

Au jour où le capitalisme descendra au tombeau avec tous ses sbires exécrés, nos morts ressusciteront. Ce n'est pas la trompette d'un dernier jugement qui les réveillera, c'est le cri des millions de prolétaires du monde :

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Le parti communiste allemand
(Spartakusbund).

serrés dans la commode de sa chambre, sous ses mouchoirs.

En lisant ce billet griffonné à cinq heures du matin, d'une grosse écriture, sur du papier commun, et avec autant de fautes d'orthographe que de mots, Antoinette pleura. Cet aveu d'impuissance fait par la pauvre tante dissipa les suprêmes hésitations, détruisit les dernières espérances de la jeune fille. Elle découvrit la réalité navrante, et eut la certitude que tout était perdu. Elle résolut de faire ce que la situation lui commandait, et sans prendre la peine d'essuyer ses yeux humides de larmes, elle monta chez son père.

Assis devant son bureau, l'inventeur écrivait des notes en marge d'un plan. Il s'arrêta en voyant entrer sa fille, et, repoussant en arrière le chaperon de velours qui lui couvrait la tête et le faisait ressembler à un vieil alchimiste :

— Ah ! ah ! tu prends intérêt à ce que je t'ai montré hier, dit-il gaiement, puisque te voilà ici de si bon matin... Sois la bienvenue, mon enfant. Tiens, assieds-toi là, près de moi...

Et comme Antoinette frémissante, lui obéissait silencieusement,

— Mais qu'est-ce que je vois ? s'écria-t-il, tes yeux sont rouges comme si tu avais du chagrin... Ah ! ça ! qu'y a-t-il ? J'exige que tu me parles franchement...

— Hélas ! mon père... je n'ai plus le loisir de me faire... Sans quoi je vous aurais, peut-être plus tendrement que prudemment, épargné encore de oruelles inquiétudes.

— C'est encore Malézeau qui aura fait des siennes !... interrompit le marquis avec ennui... Ne peut-il arranger ces affaires, sans nous en rompre la tête ?... J'ai de bien autres et plus graves préoccupations... Le temps qu'il me fait perdre est précieux...

— Le temps, mon père, vous n'en pouvez plus disposer, dit Mlle de Clairefont... Vous êtes arrivé à l'extrême limite... et l'impatience de vos créanciers ne peut plus être calmée.

Le marquis prit un air à la fois étonné et mécontent.

— Ne leur a-t-on pas fait entendre que j'étais à la veille de réaliser des bénéfices importants avec mon invention nouvelle ? Si je ne m'étais pas ingénié à y apporter un dernier perfectionnement, mes brevets seraient pris, et la grande industrie serait ma tributaire... Car tu as vu, fillette, hier soir. Tu ne peux pas nier. C'est certain, évident, palpable... Et dans quelques jours...

— Vous n'avez plus devant vous que des heures...

— Eh ! ces drôles se fâchent réellement ? Il me semble qu'ils ont gagné assez d'argent avec moi, depuis toute ens qu'ils me grugent. Ils pourraient me montrer une dernière fois accommodants...

— Mais, mon père, vous oubliez donc que c'est

avec M. Carvajan que vous avez à compter, maintenant, avec lui seul ? Ou bien M. Malézeau ne vous a-t-il rien dit, la dernière fois qu'il est venu ?

L'inventeur se frappa le front, comme une personne qui retrouve au fond de sa pensée un souvenir très efficace.

— Si, ma fille, je me rappelle quelque chose comme ça... Mais je m'étais beaucoup animé, en lui parlant de mon fourneau qui me satisfaisait, quoiqu'il n'eût pas encore subi le perfectionnement décisif... Et, les talons tournés, je n'ai plus pensé à cette misérable affaire... Ah ! Carvajan ! oui, oui... Et qu'est-ce qu'il veut ?

— L'argent que vous lui devez, mon père.

— C'est fort juste. A-t-il présenté son compte ?...

— Présenté, protesté, signifié, toutes les formalités qui précèdent la saisie... ..

— La saisie ?...

— Et l'expropriation, oui, mon père ; c'est là seulement ce qu'il reste à faire.

— Mais, mon enfant, il me semble qu'on lui a laissé, avec bien de la négligence, accumuler des frais inutiles... Que n'a-t-on payé tout de suite.

Mlle de Clairefont regarda le vieillard avec une compatissante tendresse :

— Ah ! si on avait pu !

Le savant frotta fortement sa tête blanche avec son bonnet de velours, et, très inquiet subitement :

— Il n'y a donc point de fonds disponibles ?

— Non, mon père ; depuis un an, nous vivons avec une simplicité plus grande que celle des petits bourgeois de la ville. Vous ne vous en êtes pas aperçu, car vous êtes indifférent aux recherches du luxe. C'est grâce à cette économie que nous avons pu subvenir aux dépenses que vous avez faites pour vos travaux. Vous retourneriez toutes nos poches que vous ne réuniriez pas mille francs et nous n'avons rien à recevoir. Le fermier de Couvrechamps a payé son loyer, celui de la Saucelle est en avance. Les bois de Clairefont sont coupés à blanc. Il reste les futaies du parc, qui valent, dit-on, une soixantaine de mille francs, mais ce serait déshonorer la propriété.

Le marquis ne parut pas avoir entendu les derniers mots ; il suivait sa pensée :

— Ces soixante mille francs, je comptais les appliquer à la prise de mes brevets.

(A suivre.)

GRAND FEUILLETON

DE

„ LA SENTINELLE “

Journal quotidien d'information et d'annonces

Les Batailles de la Vie

La Grande Marnière

par
Georges OHNET

(Suite)

C'était ainsi qu'il avait pu rendre improductives les affaires les meilleures, et stériliser la Grande Marnière, cette mine d'or qu'un commis intelligent et honnête eût suffi à administrer de façon à enrichir son maître et tout le pays. Depuis trois jours, il ne parlait plus, même à table. On le voyait absorbé, l'œil fixe, la pensée visiblement absente. Robert, quand il était encore là, avait dit plaisamment :

— Ah ! mon père est remonté dans son laboratoire !

Le marquis n'avait même pas entendu ; il poursuivait son rêve et s'efforçait d'enchaîner sa chimère. Que de millions de lieues il avait faites ainsi dans le vague, chevauchant son dada fantastique, pour n'atteindre que l'impossible ! Cependant il avait par instants de soudaines explosions de joie ! Il se frottait les mains avec force, et, la figure radieuse, il s'écriait :

— Ah ! ah ! cette fois, je crois que je le tiens bien.

Et, sans explications préalables, pour sa satisfaction personnelle, il entamait une courte dissertation sur le procédé qu'il voulait appliquer. Ses auditeurs, régulièrement, opinaient du bonnet lorsqu'il les provoquait à l'approbation par des hein ? n'est-ce pas ? qu'en dites-vous ? ah ! ah ! qu'ils ne pouvaient pas laisser tomber dans le silence sans risquer de faire subir au vieillard le cruel serrement de cœur du doute.

Antoinette béait la fatale manie qui, en cette

circonstance, absorbait si heureusement son père. Il ne parut pas s'apercevoir de l'absence de la tante de Saint-Maurice, qui, pour la première fois depuis trente ans, ne dînait pas à la table commune. Quant à Robert, il faisait des déplacements de chasse fréquents et prolongés.

Après le repas, qui fut court et silencieux, le marquis et sa fille se trouvèrent en tête à tête dans l'immense salon, qui, éclairé par deux lampes, leur parut tout noir. Les rafales d'un vent violent ébranlaient les futaies séculaires du parc, et pleuraient, lugubres, dans les hautes cheminées du château. Et la jeune fille écoutait ces plaintes, se demandant si ce n'étaient pas les âmes des morts de Clairefont qui, tournoyant dans la nuit, gémissaient sur le malheur de la famille.

Puis sa pensée s'en allait à la suite de son frère, et elle se le figurait dans une cellule sombre et nue, attendant qu'on décidât de son sort. Où était la tante Isabelle ? Qu'avait-elle pu faire ? On n'entraîtrait sans doute pas facilement dans une prison. Peut-être ne verrait-elle même pas Robert. Alors, comme un vieux chien fidèle que son maître a laissé derrière la porte, elle resterait, regardant les murailles, heureuse encore de se dire : Il est là, l'enfant que j'aime, je suis dans l'air qu'il respire, ces pierres seules le séparent de moi... Oh ! la triste soirée ! Et comme les heures sonnaient lentes et lugubres ! Seule, sans amis, sans conseils, avec ce vieillard qui dodelinait de la tête au fond de son fauteuil, tout à sa folie, quand le malheur donnait l'assaut à sa maison, et entraînait terrible, implacable, par toutes les brèches ! Oh ! que de pensées navrantes, que de pleurs refoulés !

— Ah ! ah ! dit le marquis, avec un rire qui glaça Antoinette, cette fois, c'est tout à fait ça ! Vois-tu, ma fille, la grille du haut, dans mon fourneau, est à la surface plane, et la disposition est vicieuse. Elle cause le stationnement des résidus qui entravent le courant d'air. Il faut que la grille soit infléchie : alors tout descend normalement, et l'incandescence est continue. Voilà ! c'est très simple ! Qu'en dis-tu ?

— C'est parfait, mon père !

— Tu me dis : c'est parfait, bien mollement ! Tiens, au lieu de rester dans ce salon, où nous

Mademoiselle Montecristo

ENCHÈRES D'IMMEUBLES

VENTE DÉFINITIVE

Le lundi 24 février 1910, à 11 h. du matin, à l'Hôtel Judiciaire, Salle d'audience des Prud'hommes, rue Léopold-Robert 3, à La Chaux-de-Fonds, l'Office des Faillites procédera à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, appartenant à la masse en faillite de Madame Catherine-Caroline Mattern, née Baur, savoir :

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Art. 3496, plan folio 10. Nos 22, 23, 24, 25, 26, 248 et 249, rue de la Chapelle, bâtiments et dépendances et jardins de 2397 m².

Art. 3297, plan folio 10. No 227, rue de l'Hôtel-de-Ville, jardin de 54 m².

L'article 3496 porte le no 6 de la rue de la Chapelle, à La Chaux-de-Fonds.

Ces immeubles sont estimés au Cadastre pour fr. 70,000.—, assurés contre l'incendie pour fr. 29,000.—; estimation des experts fr. 60,000.—; revenu locatif fr. 2,500.—.

Pour les servitudes grevant les dits immeubles, ou constituées à leur profit, l'extrait du Registre foncier peut être consulté à l'Office.

Les conditions de la vente qui aura lieu conformément à la Loi, sont déposées à l'Office à la disposition de qui de droit.

Cette vente sera définitive et l'adjudication prononcée au plus offrant et dernier enchérisseur.

La Chaux-de-Fonds, le 17 février 1910.

OFFICE DES FAILLITES :

Le préposé, A. CHOPARD.

P30076C 5313

Briquettes „Flamdoor“

pour chauffage domestique et foyer

Téléphone 2.82

G. ULLMO

Collège 18

CABINET DENTAIRE

D. Perrenoud

60, Léopold-Robert, 60 - La Chaux-de-Fonds

Téléphone 17.70

Dentiers garantis

TRAVAUX MODERNES

Ouvriers! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Maladies des voies urinaires

M. J. E., à Gllion, nous écrit : « J'ai le plaisir de vous informer que je suis entièrement guéri par votre produit. Je vous présente tous mes remerciements. »

Ceci est une des nombreuses attestations concernant la « Gonocidine » (nom déposé), capsules balsamiques d'une efficacité absolue contre la blennorrhagie chronique et aiguë, cystite et prostatite. Supprime rapidement le rétrécissement du canal. Prix de la boîte, fr. 6.—, les 3 boîtes fr. 17.50.

Pharmacie de la Place Grenus GENEVE 5199

Demandez brochure explicative.

BON 4852

pour l'envoi gratuit et discret d'un exemplaire du livre *L'Hygiène intime*. (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres poste pour les frais, à l'Institut Hygie S. A., No 22, à Genève.

Apprentissages rapides

L'ECOLE D'ART

reçoit des inscriptions pour un apprentissage rapide de 3 mois (bijoutiers et serfisseurs).

Ces cours, qui auront lieu tout le jour, si le nombre de participants est suffisant, s'adressent plus spécialement aux ouvriers décorateurs sans travail.

5276

S'inscrire jusqu'au 22 février à l'administration de l'Ecole.

Qui cherche trouve!

— Je cherche Nicolet-Chappuis, outils et fournitures d'horlogerie et denrées coloniales.

— Il a quitté Serre 3 pour s'installer dans un magasin moderne, Serre 14, où était Bozonnat.

— Bien! j'y cours.

— N'oubliez pas qu'il vend aussi des confitures, savons, potages, mielline, cafés, chocolats fins et même de l'excellente charcuterie du Val-de-Ruz et qu'il se recommande.

5286

Envoi aux particuliers 5307

500 CIGARETTES

Maryland sup. seulement pour fr. 7.—, plus port. — Ecrire Case postale 10610, Neuchâtel.

Commune bourgeoise de Saint-Imier

Le public est avisé, que la soussignée procédera ces prochains jours (période du 16 courant au 10 mars) à un dévalage de bois de billes en Forêt du Droit.

Conséquemment elle déclare zone dangereuse la partie de forêt qui s'étend, à l'est, depuis la ligne du funiculaire, sur tout son parcours et à l'Ouest jusqu'à l'intersection de la Charrière du Mont-Soleil et du Sentier de la Brigade.

On évitera tout particulièrement les chemins et sentiers praticables dans le rayon sus-indiqué.

La soussignée décline toute responsabilité pour les accidents qui pourraient se produire par suite de la non-observation de la présente mise en garde.

P5299J 5303

Administration bourgeoise.

Société de Banque Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital Fr. 82,000,000.— Réserves Fr. 27,750,000.—

La Société de Banque Suisse reçoit des dépôts de fonds contre

Bons de Caisse

(Obligations)

pour une durée de 1 à 5 ans ferme au taux de

5 %

Ces obligations sont remboursables à échéances fixes; elles sont munies de coupons semestriels.

Elle délivre des

Livrets de Dépôt 4 %

jusqu'à concurrence de la somme de

Fr. 20,000.—.

1717

Mademoiselle Montecristo

Contre la chute des cheveux!
Pour détruire les pellicules!
Pour aider à la pousse!

SERVEZ NOTRE

EAU D'ORTIES

dont l'action est incomparable

Fr. 2.50 le flacon



Avec les cheveux tombés nous fabriquons des BOUCLES pour le chignon-mode, des TRESSES, des BANDES de cheveux pour fournir la coiffure, ainsi que tous les genres de POSTICHES.

4834

Parfumerie et Coiffure pour Dames

C. DUMONT

12, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 12

- T. HAUSMANN -

Marchand-Tailleur ST-IMIER

Hautes Nouveautés
Draperies françaises, anglaises et du pays.
COUPE ÉLÉGANTE

Façons, Transformations, Réparations
en tous genres

Service prompt et soigné. Prix modérés.
Se recommande.

5190

Pour les clients du dehors on rembourse le train pour toute commande au-dessus de 100 fr.

sommes perdus, comme deux abandonnés, montons chez moi... Je te montrerai mon modèle, et te ferai toucher la perfectionnement du doigt... C'est la fortune, fillette! oui, c'est la fortune!

Se soumettant au caprice du vieillard, Antoinette prit une lampe, et tous deux montèrent au premier étage de la tour.

Dans la vaste salle dont la voûte ogivale est soutenue par des piliers de pierres à fines nervures, le marquis s'était aménagé à la fois une bibliothèque et un laboratoire. Tout le côté donnant sur le parc était garni de rayons qu'encombraient les livres innombrables et poudreux; un escalier mobile, roulant le long de la muraille, mettait le savant à même de prendre l'ouvrage dont il avait besoin. Un admirable bureau était placé devant la large fenêtre cintrée ornée de vitraux, et, près d'un pilier, une table à dessiner, se dressait, chargée de plans et d'épures. Un tapis épais couvrait les dalles de granit de toute cette partie de la tour, meublée confortablement de fauteuils profonds, propres à la méditation et, disait Robert, au sommeil.

L'autre côté, donnant sur la cour d'honneur, était réservé au laboratoire. Un immense fourneau de briques, à large manteau, au-dessus duquel se voyait un soufflet terminé par une chaîne, semblable à celui d'une forge, avait reçu l'adjonction d'un petit four en fonte, surmonté d'un tuyau qui se perdait dans la grande cheminée. C'était le fameux brûleur du marquis. Sur les tables, des cornues, des fioles de toutes formes, et, dans un coin, auprès d'une vasque de pierre, dans laquelle l'eau coulait à volonté, un serpent au cou de cuivre en zigzag. Dans ce pandémonium, où avaient pris naissance les idées fustées qui, en trente ans, avaient consommé la ruine de la maison, le marquis se trouvait complètement heureux.

Il poussa un soupir de satisfaction et regarda sa fille avec plus de tendresse.

— Il y avait quelque temps, ma chérie, que tu n'étais venue ici, dit-il... Tu vois, j'ai là bien des dessins qui réclament tes soins... Puisque nous sommes, pour quelques jours, en garçons, tu devrais t'installer avec moi... Tu verrais comme nous passerions de bonnes journées!...

Et le vieil enfant souriait, uniquement préoccupé de son idée fixe.

— Oui, mon père... dit Antoinette du bout des lèvres.

Alors le marquis enchanté s'élança vers son brûleur, tira les caisses roulantes, pleines de charbon, qui occupaient tout le dessous du fourneau, et commença, à grand renfort de copeaux et de papier, à allumer lui-même son appareil. Il avait retroussé ses manches jusqu'aux coudes et se salissait épouvantablement. Il y eut bientôt dans le laboratoire une fumée telle qu'il fallut ouvrir les fenêtres. Et, moitié parlant, moitié toussant, à

demi-asphyxié, l'inventeur expliquait, il allait de l'appareil, qu'il déclarait défectueux, aux dessins nombreux sur lesquels il l'avait rectifié...

— Vois-tu, ma fille, les copeaux mouillés brûlent maintenant; c'était la mise en train qui était difficile... Le tirage est insuffisant, mais, avec une cheminée d'usine, ça irait tout seul... Des copeaux mouillés!... Hein! Et quelle chaleur! Toute la valeur de l'invention est là... En Amérique, dans les plantations, ils pourront chauffer avec des débris de cannes à sucre! Qu'en dis-tu?

Antoinette ne disait rien. Attirée par la lumière, une énorme chauve-souris était entrée dans le laboratoire et, toute noire, ses ailes étendues, elle tournait. Par deux fois l'horrible bête, dans son vol sinistre, effleura la jeune fille, qui fascinée ne pouvait la quitter des yeux. Il lui semblait la voir grandir peu à peu et s'étendre, resserrant les cercles qu'elle traçait. Sa tête, devenue énorme, avait des regards de feu, et un rictus diabolique qui rappelait le visage de Carvan. Elle passa encore une fois, les griffes étendues, comme un vampire, et, terrifiée, Antoinette se dit: Si elle me touche, c'est que nous n'avons plus rien à espérer et que nous sommes irrémédiablement perdus.

Une rougeur lui monta au visage, elle saisit le long tisonnier que son père venait de poser, et, au moment où la bête hideuse s'avançait menaçante, elle frappa. Brisée par la tige de fer, la chauve-souris tomba sur la grille du brûleur, et Antoinette avec une joyeuse surprise, la vit disparaître dans les flammes.

Elle respira plus librement; elle pensa: Je suis indigné de me laisser abattre. Il faut lutter, vaincre, en tout cas se défendre... Est-ce possible que des gens comme nous soient si bas, qu'ils n'aient plus le moyen de se relever?

Puis l'horreur de la situation s'imposa de nouveau à son esprit, et elle se reprit à désespérer. Son frère? Qui sauverait le pauvre garçon accusé si basement, et autour duquel s'étendaient le réseau dangereux des calamités? Si elle pouvait essayer de faire face aux difficultés de leur situation financière, comment irait-elle au secours de ce sang de son sang? Elle avait l'ignorance de la pureté. Les lois criminelles n'étaient point faites pour son innocence. Elles lui faisaient l'effet d'une monstrueuse énigme. Le péril qui menaçait Robert lui semblait formidable et incompréhensible.

Et la tristesse s'étendait en elle, sombre, profonde, ainsi qu'une nuit intérieure. Son père continuait à parler et elle ne l'écoutait pas. Les paroles du vieillard tombaient dans le vide, comme du robinet l'eau gouttant sonore et inutile dans la vasque de pierre. A la pensée de la jeune fille revenait, obsédante et désolante, la préoc-

cupation du salut de Robert et du paiement de l'échéance prochaine.

Elle songea un moment à interrompre le marquis au milieu de ses amusements scientifiques, et à lui poser nettement la question d'argent qu'il fallait résoudre. Au moment de parler, un dernier reste de pitié pour le vieil enfant qu'il fallait arracher à son aveugle sécurité arrêta les mots décisifs. Elle se tut, pensant: Il sera assez tôt demain, qu'il ait encore au moins cette soirée heureuse, et cette nuit tranquille. Et comme un vol de spectres nocturnes, les pensées sinistres recommencèrent à enserrer son esprit dans leur cercle douloureux.

A onze heures, le père et la fille quittèrent le laboratoire et descendirent dans leurs appartements. Le marquis, heureux d'avoir pu, pendant deux heures, développer ses idées, sans se préoccuper de savoir s'il avait seulement été entendu, embrassa Antoinette et la quitta en disant:

— Je suis tout ragaillard! Tu ne t'imagines pas comme ta présence me fait du bien... Quand je te vois, au milieu de mes appareils, je crois que tout ce que j'ai entrepris doit réussir... Tu reviendras, n'est-ce pas? Tu y as intérêt, sais-tu... C'est la fortune!...

La fortune! toujours le mot magique, le rêve de tout savant: la pierre philosophale découverte; l'or coulant d'un creuset ou jaillissant d'un appareil. Et l'inventeur, confiant et ravi, alla se coucher avec ce rayon dans la cervelle.

La nuit parut longue à Antoinette. Elle resta les yeux ouverts dans l'obscurité, écoutant l'ouragan qui se déchaînait au dehors et faisait trembler le château sur sa base. Ces souffles irrités, passant et repassant en violents tourbillons, lui rappelaient la mer, et, dans la fièvre de son insomnie, il lui semblait être sur un navire battu par la tempête. Des haleines furieuses grindaient dans les mâts et dans les cordages, et la poussée croissante et décroissante de leur bruit tumultueux donnait à la jeune fille la sensation de la montée énorme et de la descente profonde des vagues.

Elle se trouvait, au milieu d'une obscurité traversée seulement par de rouges éclairs, emportée sur un océan couleur d'encre. Elle était tout étourdie par le balancement horrible des flots, et souffrait cruellement. L'orage grandissait sans cesse, emplissant ses oreilles de sifflements stridents et, dans le trouble de ses pensées, elle se figurait allant délivrer son frère abandonné sur un étroit et stérile rocher.

Elle se tournait vers celui qui commandait le fantastique vaisseau et, à la lueur de la foudre, elle lui voyait le visage de Pascal. Il la regardait avec douceur, comme pour lui dire: Tu sais bien que je t'adore; tu n'as qu'un mot à prononcer, qu'un signe à faire, et c'est moi-même qui te con-

duirai vers ton frère, qui assurera son salut. Rien ne me coûtera pour te plaire. Tes larmes me désolent, je souffre de ton chagrin. Ne t'entête pas dans ton orgueil, sois raisonnable et bonne. Et ton malheur, en un instant, va se réparer.

Mais elle, implacable, détournait la tête, refusait de faire entendre la prière si doucement implorée. Et, dans le chaos mouvant des flots exaspérés, le navire s'éloignait, abandonnant à son sort le pauvre Robert qui appelait à grands cris. La nuit se faisait plus sinistre, la clameur du vent plus effroyable et les vagues énormes, devenues couleur de sang roulaient dans leurs plis des cadavres.

Antoinette, terrifiée, voulut s'arracher à cet horrible cauchemar. Elle se raisonna, se dit: Mais non, je suis dans ma chambre, près de mon père, je rêve tout éveillée. Elle tâta les draps de son lit pour se convaincre. Mais toujours l'hallucination revenait. Elle dut allumer un flambeau, et, brisée de fatigue, les cheveux collés au front, par une sueur glacée, elle retrouva un peu de calme. Enfin le jour parut, pâle, et la délivra de cette angoisse.

Le premier regard qu'elle jeta au dehors lui montra les ravages que l'ouragan avait faits dans les massifs du parc et sur les toits du château. La terrasse était semée de débris d'ardoises et de fragments de briques, les allées couvertes de branches brisées.

Le marquis, chez lequel la jeune fille entra, dès le matin, était frais comme une rose, ayant dormi d'un sommeil d'enfant, sans trouble et sans rêve. Comme il montait dans son cabinet, vers dix heures, une lettre apportée par un clerc de Malézeau fut remise à Antoinette qui courut s'enfermer pour la lire. Elle contenait un billet envoyé de Rouen par la tante de Saint-Maurice, et apporté par un exprès, ainsi qu'une suppliante recommandation du notaire d'avoir à ne pas oublier l'échéance du lendemain.

La tante Isabelle faisait savoir à sa nièce, qu'arrivée à sept heures, elle s'était fait conduire, sans retard, par un ami influent, chez le procureur général, à qui elle avait demandé la mise en liberté de son neveu. Mais, malgré une bonne volonté évidente, le magistrat n'avait pu faire droit à sa requête. L'affaire, racontée par les gazettes du département, avec force détails inexacts, suivant l'usage de ces « canailles de journalistes », faisait déjà un tapage effrayant dans la ville. Il était impossible de voir Robert, qui se trouvait, lui avait-on dit, « au secret ».

Elle s'était logée dans le quartier Saint-Sever, chez un carrossier qui lui louait une chambre meublée, et elle ne savait plus à quel saint se vouer. La vieille fille, au travers de ses tourments, n'oubliait pas les affaires et prévenait sa nièce que tous les papiers relatifs à l'échéance étaient